

## **Motion intitulée « Pour l'introduction d'Easyvote à Saint-Blaise »**

Easyvote explique de manière neutre, ludique, simple et rapide les enjeux des scrutins fédéraux. Sur [www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch) et dans des brochures rédigées par des jeunes pour des jeunes, l'objectif est de fournir aux citoyennes et citoyens âgés de 18 à 25 ans des informations vulgarisées sur les scrutins fédéraux. Les communes désireuses d'informer et de mobiliser leurs jeunes citoyens aux scrutins fédéraux, peuvent s'abonner au service.

Par année, par jeune, le montant de l'abonnement se monte à CHF 6.90.

A ce jour, les communes de Neuchâtel, Hauterive, Peseux et Rochefort sont inscrites au programme easyvote. Cela permet à plus de 3000 citoyens de 18 à 25 ans de mieux saisir les enjeux des scrutins fédéraux.

A Saint-Blaise, nous recensons plus de 220 citoyens dans cette catégorie d'âge, ce qui représenterait un investissement annuel de CHF 1518.-. En permettant à ces 220 citoyens de recevoir du matériel d'informations vulgarisé, la commune de Saint-Blaise émettrait les signaux suivants :

- Elle veut plus impliquer les jeunes dans la vie politique.
- Elle veut augmenter le taux de participation des jeunes aux scrutins fédéraux.
- Elle permet au Canton de Neuchâtel de s'approcher de la limite des 4000 destinataires de brochures EasyVote. Une fois cette limite franchie, le Canton de Neuchâtel pourra présenter les objets cantonaux dans cette brochure.

Sur la base de ces considérations, en tant que membre du groupe-cible d'easyvote et représentant potentiel de la jeunesse saint-blaïsoise au Conseil général, je demande au Conseil communal d'étudier l'opportunité de s'abonner à easyvote.

Vincent Frederick Pickert, Conseiller général

20 mai 2017